Fiche de Données de Sécurité selon la Directive 91/155/CE

Nom commercial: "LEOPARD-4P" CIRE AUTOBRILLANTE SOLS EN PLASTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identification du produit:
Nom commercial:

"LEOPARD-4" CIRE AUTOBRILLANTE SOLS EN PLASTIQUE

Identification de la entreprise:

ABRAPAL, S.L.
C.I.F. B-47370358
C/ Oro, nº 2
47012 VALLADOLID (ESPAGNE)
Tel. 00 34 983 391689
Fax. 00 34 983 397405
e-mail: info@comercial-lozano.com

Identification supplémentaire:

COMERCIAL LOZANO

Teléphone d'urgence:

00 34 91 5620420 Institut National de Toxicologie (Espagne)

Caractéristiques du produit:

Émulsion de cire autobrillante, spécialement pensée pour l'application sur revêtement plastique, comme vinyle, saypolan, etc. Elle laisse une pellicule transparente et antiglissante d'une grande résistance à un trafic intense.

Mode d'emploi:

Sur un revêtement propre et sec, étaler uniformément le produit en réalisant des mouvements linéaires et en évitant de faire des cercles. Une fois sec, appliquer une deuxième couche perpendiculaire à la précédente. Pour intensifier l'éclat, on peut passer une machine rotative munie d'un disque de fibre blanc.

2. Identification de risques.

Risques spécifiques non connus.

3. Composition / Information des composants.

Caractéristiques chimiques:
Mélange à base de polymères acryliques-styréniques et cire de polyéthylène.

4. Premiers soins.

En cas d'ingestion:
Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Enlever les vêtements mouillés et laver la zone affectée avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux :
Laver abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes avec les paupières ouvertes.
Consulter un ophtalmologiste.

5. Mesures de lutte contre les incendies.

Mesures d'extinction adéquates:
Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poussière extinctrice.

Risques spécifiques qui résultent de l'exposition à la substance et aux gaz générés par sa combustion.

Les gaz de combustion de matières organiques doivent être toujours considérés comme toxiques par inhalation.
Sous certaines conditions de combustion on ne peut pas exclure des traces d'autres substances toxiques.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel.

Mesures de protection de l'environnement:

Éviter tout déversement dans les égouts ou dans les eaux superficielles.

Modalités de nettoyage :

Utiliser un matériau absorbant (sciure, sable, etc.) et laver abondamment avec de l'eau.

7. Manipulation et Stockage.

Manipulation:

Manipuler dans un endroit ventilé et à température ambiante.

Stockage:

Stocker dans les emballages d'origine, parfaitement fermés et à l'abri de sources de chaleur.

8. Limites d'exposition et mesures de protection de l'utilisateur.

Mesures générales de protection: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des mains: Utiliser des gants imperméables.

Protection des yeux: Utiliser des lunettes protectrices.

9. Propriétés physiques et chimiques.

Aspect:
Forme: Liquide.
Couleur: De blanc à blanc cassé.
Odeur: Légèrement ammoniaquée.

Densité: 1,03 aprox. à 20º C.

Solubilité: Produit soluble dans l'eau.

Valeur pH: Environ 9 à 20º C.

Inflammabilité: Point d'ébullition : 100º C

10. Stabilité et réactivité.

Décomposition thermique : En utilisant le produit de manière adéquate, pas de décomposition.
Réactions dangereuses: Aucune dans des conditions normales de travail et de stockage.

11. Informations toxicologiques.

Toxicité orale aigüe : (DL_{50}) >5.000 mg/kg.
Espèce : Rat.

Irritation cutanée : Le produit est légèrement irritant.

Espèce : Lapin.

Irritation oculaire : Le produit est légèrement irritant.

Espèce : Oeil de lapin.

12. Informations écologiques.

Biodégradabilité : > 80%

Toxicité chez le poisson : CL50>500 mg/l (96H, poisson zèbre).

Toxicité chez les bactéries : CE0 aprox. 1.000 mg/l**.**

Autres indications écologiques :
Ne pas déverser le produit dans le sol, les cours d'eau et les égouts.
Le produit peut être éliminé de l'eau grâce à la floculation chimique.
Les donnés écologiques indiqués ont été obtenus par déduction.

13. Elimination des résidus.

Incinérer dans un incinérateur adéquat, en respetant la législation locale en vigeur.

14. Information relative au transport.

Non classée comme marchandise dangereuse.

15. Réglementations.
Signalisation selon les directives de la CE

R-22 Nocif en cas d'ingestion.
S - 2 Conserver hors de la portée des enfants.
S-13 Conserver à l'ecart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S-24 Éviter le contact avec la peau.
S-25 Éviter le contact avec les yeux.

16. Autres informations.

Cette information se base sur l'état actuel de nos connaissances. Son objectif est de décrire nos produits d'un point de vue de la securité sans garantir les propriétés particulières des produits.

AVERTISSEMENT: À notre connaisance, l'information décrite est correcte. ABRAPAL, S.L. (COMERCIAL LOZANO) n'assumera aucune responsabilité légale liée à des dommages, pertes, blessures corporelles en relation à des erreurs d´utilisation ou à des interprétations. L'information contenue dans ce document devra être vérifiée dans le cas d´utilisations particulières. ABRAPAL, S.L. (COMERCIAL LOZANO) se dégage de toute responsabilité quant aux préjudices liés à l'utilisation de l'information contenue dans ce document.